

Règlement "Eclectique saison 2025-2026"

- 1) La compétition « ECLECTIQUE » est ouverte à toutes les membres Ladies du Brussels Dohme Golf Club, affiliées à la Fédération Royale Belge de Golf et ayant un handicap inférieur ou égal à 45.
- 2) Elle se joue tous les jeudis.
- 3) Elle commence le jeudi 06 novembre 2025 et se termine le jeudi 12 mars 2026. La remise des prix aura lieu le jeudi 19 mars 2026 lors de la remise de prix de la compétition d'ouverture du Ladies Tour de la saison 2026.
- 4) Un droit de jeu unique et forfaitaire de 15 euros valable pour toute la saison de l'éclectique est à verser avant votre 1ère participation sur le compte bancaire suivant : Ladies Dohme Golf – BE45 0637 7319 2489 avec en communication, vos noms et prénoms + éclectique 2025-2026
- 5) Chaque participante retire sa carte de score au secrétariat avant le départ. La carte signée par le marqueur et la joueuse est ensuite remise au secrétariat. Une carte non signée ne sera pas validée.
- 6) L'éclectique ladies se joue impérativement sur 9 trous complets en American Stroke Play (maximum 6 coups marqués 7 sur un par 3 et maximum 8 coups marqués 9 sur un par 4).
- 7) La compétition est actuellement prévue en deux catégories : 0-24.4 et 24.5-45. Celles-ci sont susceptibles d'être modifiées à l'issue de la première manche du 6 novembre en fonction du nombre total d'inscriptions à l'éclectique et des handicaps des participantes.
- 8) Les 3 meilleurs scores réalisés sur chaque trou durant toute la saison de l'éclectique seront retenus pour le classement final. Celui-ci sera établi au cours de la semaine du 16 mars 2025.
- 9) Les 3 meilleures joueuses de chaque catégorie présentes à la remise des prix du 19 mars 2025 seront récompensées.
- 10) En cas d'égalité , le départage s'effectuera sur base du plus grand nombre de participations.
- 11) Tout litige devra être impérativement signalé le jour même au comité ladies qui en référera au comité sportif dont les décisions seront souveraines.